



FFESSM

EURE-ET-LOIR | 28

Commission Technique Départementale

Inscription examen initiateur 20 janvier 2019 Odyssée Chartres

Merci de faire parvenir le plus tôt possible avant le **28 décembre 2018**, une copie des éléments (en bleu) de votre dossier d'inscription (*par courriel de préférence ou par courrier postal*) :

1. fiche d'inscription individuelle.
2. fiche présentation président de club
3. licence 2018/2019
4. certificat médical conforme aux prescriptions du Manuel de Formation Technique (ce certificat doit être rédigé sur un formulaire type FFESSM et doit préciser l'autorisation de vous présenter à l'examen d'initiateur)
5. diplôme plongeur FFESSM ou carte FFESSM/CMAS
6. carte RIFAP
7. livret pédagogique dûment renseigné
8. carnet de plongée avec **12 plongées en autonomie validées par un E3 minimum pour les plongeur Niveau 2**
9. un chèque de 50€ candidats Codep28 et 70€ candidat hors Codep28 (à l'ordre de CODEP 28 FFESSM à envoyer par courrier)

Courriel : technique@codep28ffessm.com

Adresse Postal : Samuel FLAGEUL
3 rue des Ecureuils
28200 MARBOUE

Le 20 janvier vous présenterez dans une grande enveloppe à votre nom les originaux de ces documents.

Tout dossier incomplet sera un motif de refus de se présenter à l'examen

Pour tout renseignement complémentaire : technique@codep28ffessm.com